L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 2 DECEMBRE 1880.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

JEUDI SOIR, 2 DECEMBRE 1880
Quinzième Soirée de Souscription.

LES HUGUENOTS.

Grand Opéra en 5 actes.
Paroles de E. Scribe. Musique de Meyerbeer.

Raoul..........MM. TOURNIÉ
Nevers..........UTTO
Marcel..........JOURDAN
St-Bris..........FEITLINGER
Maurevert..........MUSSY
Tavannes..........ESCALA
Cossé..........GENIN
Un Crieur..........ROSSI
Thore..........ROBERT
Méru..........VIC
De Retz..........CORRIVEAU
Valentine..........Mlles DELPRATO
Marguerite..........N. LABLACHE
Urbain..........PILLARD

Dans le 1er Acte—Les Baigneuses, par le Corps de Ballet.
Dans le 3me Acte—Grand pas des Bohémiens, par Mlles HENNACART, LA BELLA, GOSSI et le Corps de Ballet.
Les Ballets sous la direction de M. Mamilier.
CHEF D'ORCHESTRE..........M. MOMAS.

VENDREDI, 3 DECEMBRE.
SOIRÉE EXTRA.
SI J'ETAIS ROI.
31 nov—

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINEE.
Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

TAILLEURS.

1880 1881
AUTOMNE ET HIVER
Léon Godchaux,
81 & 83
RUE CANAL,

Annonce respectueusement à ses clients et au public en général

Que son assortiment de Linge
D'AUTOMNE ET D'HIVER,

Articles de toilette et de chapeaux est complet et qu'il en sera ainsi pendant toute la saison.

Des nouveautés en fait de coupe et de fabrique sont constamment ajoutées. Notre stock comprend toutes les qualités de marchandises.

Habillements pour Jeunes' Gens, Garçons et Enfants

En grande variété, sur lesquels nous appelons l'attention spéciale.
Dans notre département de linge fait sous la direction habile de deux coupeurs expérimentés on trouvera les derniers genres de modes étrangères et du pays, lequel département est sans égal pour la variété, l'élégance de notre assortiment complet. 9 nov—D Mar J

JOS. BRANDNER,
Marchand-Tailleur.
34..........RUE BOURBON..........34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

A. F. WEBER,
LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,
A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au
No 133 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

Pensions Restaurants &c.

MAXWELL HOUSE,
NASHVILLE, TENN.

CET HOTEL, complètement restauré et meublé à neuf, n'a d'égal dans aucune ville au sud de Baltimore. Je l'administrerai de manière à ce qu'il n'ait de supérieur nulle part.
CHAS. E. SMEDES,
Propriétaire.
1er déc—1m.

PENSION PRIVÉE,
123..........RUE ROYALE..........123
Entre St Louis et Toulouse. Nlle-Orléans.
MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31 août—au 22 déc.

Avis spécial.--Transfert.

John's Restaurant

A été transféré au No 182 de la rue du Canal, presqu'en face du Théâtre du Grand Opéra, où JOHN STRENNA, propriétaire, sera heureux de voir ses vieux amis et tous les visiteurs.
6 nov—1m

FRED. N. THAYER.

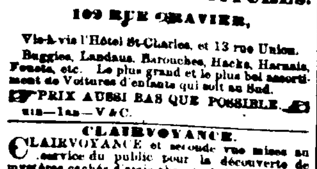

ENTREPOT DE VOITURES.
109 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
—1an—V&C.

CLAIRVOYANCE.
CLAIRVOYANCE et seconde vue mises au service du public pour la découverte de mystères cachés, d'amis absents, de biens volés ou perdus, pour la pacification des troubles de famille et la réunion d'amis longtemps séparés. Si on ne donne toute la satisfaction désirable, on ne se fait pas payer. S'adresser de 9 h. du matin à 9 h. du soir, au No 157 rue Carondelet.
21 nov—1m

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27mai—tf

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

Engagement limité — Huit soirées et deux matinées—commençant
DIMANCHE, 28 NOVEMBRE.
Amusements des jours de fête.
La grande troupe de pantomime de
HUMPTY DUMPTY
DE ABBEY ET
TYROLEAN WARBLERS.

La troupe de Pantomime la plus complète qui ait jamais voyagé. Grande Arlequinade Double. Robert Fraser et James S. Maffitt, Paillasses. Julian Martinetti et J. Léon, Pantalon. La célèbre famille Martinetti (anciennement des Rave's) Julian Martinetti, Albert Martinetti, Pauline Martinetti et Belle Gabrielle dans ses Poses et ses exercices de Gymnase. Valjean, le Jongleur Egyptien, dans ses merveilleux tours d'oiseaux et de jonglerie. Rajades, le Royal Staircase Band, sur des Echasses. (Dix personnes).
La véritable Bande de Tyrolean Warblers, (quatre femmes et deux hommes) venus spécialement en ce pays pour cette Organisation, dans leur Mountain Warblings et leurs actes sur des Instruments.
La magnifique mise en scène et les tours nouveaux, la grande scène de Transformation et autres nouveautés préparées pour le Booth's Theatre, de New York, pour cet engagement, ont été expédiés directement pour la Nlle-Orléans.
Lundi, 6 décembre—Pour six soirées et deux matinées—Compagnie Théâtrale de Madison Square dans le grand drame de l'époque
HAZEL KIRK.
28 nov—

PIANOS.

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez aussi à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. Arriver à combiner toutes ces conditions est chose simple: Achetez d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et où en tout temps on trouve les pianos les plus célèbres.
Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier-Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi, ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. N'hésitez pas à vous y rendre; les immenses entrepôts sont remplis de pianos de tous genres des célèbres fabriques Steinway, Knabe, Weber, Fischer et des vieux favoris, les pianos renommés dans le monde entier,

Pleyel, Wolff & Co.,
DE PARIS,

connus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs sons brillants nobles, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cadres en fer, une excellente amélioration à leur nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Soyez sûr de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Pleine satisfaction garantie. Vieux pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALL HALL,
De 14 à 22 RUE BARONNE.
19sept—

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIREES.

ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures	Toiles-cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes coco, Rotin et Napier, Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises et anglaises, Soies crues et jutes, Terreys, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.	Axminster, Moquette et velours, Corps, Bruxelles, et tapisserie do, tapis Ingrain et 3 plis

Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs	Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genr pour tapissiers.
21sept—6m

Importation Directe,
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,

INFORMENT respectueusement leurs clients et le public en général, qu'ils viennent de recevoir de Paris, par les vapeurs Teutonia et Montreal, un assortiment vaste et varié de nouveautés en lainages de fantaisie et étoffes à robes en laine et en soie, telles que:
Cachemires brochés,
Etoffes de fantaisie à carreaux,
Draps de poil de chameau,
Costumes brodés français,
—AUSSI—
Leurs importations d'automne ordinaires de
Manteaux de draps français,
Cachemires et Dolmans de Tunis.
—Ainsi que—
les dernières nouveautés parisiennes en
Satins de Lyon, Satins soleil et Satins Merveilleux, Manteaux et Dolmans.
7nov—

Le plus vaste Assortiment
AU SUD DE NEW-YORK.
MOQUETTES. BRUXELLES.
INGRAINS.
TOUS LES DERNIERS GENRES, AVEC ET SANS BORDURES.
Rideaux de Dentelle et Stores de fenêtres, articles de tapisserie en grande variété.

A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.
Prix convenable à tout le monde.
10oct—

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES;
94..........Rue des Français..........94
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
28 fev—1 an. mar lun dim.

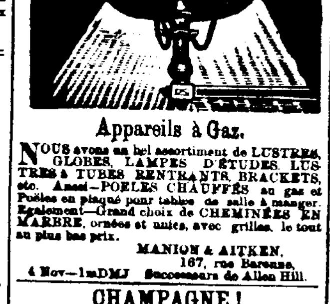

Appareils à Gaz.

NOUS avons un bel assortiment de LUSTRES, GLOBES, LAMPES D'ÉTUDES, LUSTRES à TUBES RENTRANTS, BRACKETS, etc. Aussi—POELES CHAUFFÉS au gaz et Poêles en piqué pour tables de salle à manger. Egalement—Grand choix de CHEMINÉES EN MARBRE, ornées et unies, avec grilles, le tout au plus bas prix.
MANION & AITKEN,
167, rue Baronne,
4 Nov—1mDMJ Successeurs de Allen Hill.

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co.,
A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale,

A vendre par J. B. SOLARI, JOS VIGNES, CLARK & MEADER, A. N. TOURNÉ, CHS. LACOUME, S. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR BERO,
Et par E. J. HART & CO
77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins, Hauterive, Grande Grille.
EAU DE FRIEDRICHSHALL
A vendre par les importateurs, les pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
3 avril..1an,D,Mer,V

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 14 DECEMBRE 1880,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA AU—
Grand Opera House,
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 14 DECEMBRE 1880.
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE M,

UN GROS LOT DE...... $100,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 14 DECEMBRE 1880,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 .... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100.	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.......... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.......... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.......... 7,500

11,279 Lots s'élevant à.......... $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans (Lne.)

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de MARDI, 14 Décembre 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau central de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.
N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Dans tous les cas les BILLETS mêmes sont envoyés, mais jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quoique ce soit par circulaire ou autrement, à son compte, ou au nom de la Compagnie, est un fumiste.

Dentistes.

Dr E. BURGUNDER. Dentiste,
258..........Chartres..........258
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts, pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim mar jeu.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

Le Dr J. A. DeHART,
Dentiste—151 Canal à côté du magasin de dry goods de D. H. Holmes.
A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il vient d'améliorer le local qu'il occupe. Ses salles d'opérations et son laboratoire sont maintenant beaucoup plus vastes. Il applique tous les perfectionnements introduits récemment dans son art et à des prix aussi réduits que ceux d'aucun autre dentiste de premier ordre. N. B.—On me trouvera pendant l'hiver, d'une manière permanente, à l'adresse ci dessus. 23 nov—1an

Pas de Photographies sur la porte.
JAS. S. KNAPP, D. D. S.
15..........RUE BARONNE..........15
PRÈS CANAL
TRAVAUX D'ORIFICATION, beaux et durables; DENTS MALADES conservées; DENTS mal enchassées mises DROITES; GENCIVES MALADES traitées et guéries; EXTRACTION des DENTS sans souffrance.
DENTS ARTIFICIELLES.
Les meilleures qui se fassent, travaux de dentiste IMPARFAITEMENT exécutés, rendus PARFAITS et SATISFACTION ASSURÉE.
12nov—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après 14 dûnes formant l'angle de la rue du Canal
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art,
Pose de palais artificiels.

AVIS.
LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N.-B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétiques sûrs en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,
SALONS: 110 rue du Canal, près St Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les specimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux ratelliers acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
9sept—1an

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 19
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

Charbons! Charbons!
L. O. DESFORGES, Nlle-Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle-Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Plantations, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle-Orléans, Louisiane.
1er août—6m

Charbon. Charbon.

PITTSBURG — pour usage de famille.
CANNEL DE LA VIRGINIE—pour usage de famille.
ANTHRACITE—en gros morceaux pour fonderie.
ANTHRACITE—en petits morceaux pour restaurants et familles.
ANTHRACITE—en morceaux pour brûler dans des poêles.
ANTHRACITE—morceaux (chesnut) pour brûler dans des poêles.
Le tout vendu aux plus bas prix du marché par W. G. COYLE & CO.,
27 oct—3m 33 rue Carondelet

Taxes de ville arriérées avant le 1er janvier 1881.
L'ATTENTION DU CONTRIBUABLE qui doit à la ville des taxes arriérées avant le 1er Janvier 1879, est appelée sur l'art. le 7 des ordonnances diverses de la Constitution qui porte:
"Dans le cas où le principal de la dite taxe n'est pas payé vers le 1er janvier 1881, l'intérêt, les pénalités, le coût, les honoraires et les frais précédemment supprimés, seront réclamés de nouveau et pesérout sur la propriété sujette à la taxe, et la dite propriété sera alors vendue de la façon prescrite par la loi, et les titres de l'acquéreur seront valides et complets."
Moins de soixante jours sont laissés aux délinquants qui pourront se prévaloir des dispositions de l'article précité.
ALF. H. ISAACSON,
7 novau 31déc Administrateur des Finances.

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMerV

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean-Marie	Harent Pierre Jacques Delphin
Alluin Pierre	Iffrig Mme
Anzies F	Jarriat François
Allemand Louis	Juven Eugène
Anzammarre Eugène	Krepper Michel
Arbarcq	Lacroix Pierre Paul
Astugue Bernard	Leblanc Auguste
Bordes Alexandre, François et Mariette	Labansat Mathieu
Bertha Mme Veuve George	Logros Mr
Butler Mme Vve	Lerouge Alphonse
Bossy Charles	Levicomte Félix
Bistes Jean	Le Vevre ou Le Voie dre Jean Mathurin
Brunet Adrien	Lefevre Mr
Bourgeois Marguerite	Lancelot Mme Jean Marie
Bonneville Marcelin	Lefevre P
Boohud Jules Gustave	Laurent Germain et Emile
Berdelay Joseph	Le Stum Yves Marie
Bettinger Mr	Lacase Jean
Bourrier Mme Vve	Lahitte Mme Vve
Corvaisier Joseph	Lefevre Désiré
Courtiade Eugène	Lavery Francisque
Chiapella A	Lussan Dominique
Chauveau Louis	Muller William
Castagnon Paul	Marillier
Gancier Alexandre	Marcel Joseph
Colladant Jacques	Muguier Joseph
Coussirat-Salat Pierre	Masure Louis
Chatelain Mme, née Catherine Jardin	Moirand Mme de Meynitl Jean
Casaubon Mme Vve	Masaatre Pierre
Cluzet Ernest	Narbot Jean Marie
Deron Luc Thérèse Henri	Ostallier Charles
Dernier J V	Péres Dominique
Dupenet Marie	Poivet André
Darmure Joseph François	Picart Mme Vve, née Louise Parizot
Dufaut J	Penat Pierre
Dallery Claudius	Preisach Albert
Danelol Mme	Pelouin Victor François Jean
Dornier Jules Victor	Pésé Adolphe
Frarier Jean Michel	Perpant Ernest Michel
Flechard Emile	Poirson Philippe Ernest
Ferstall's Sons	Rocques Jean-Baptiste
Page Louis	Rougeau Ambroise
Flonch Mme Charles	Rousseau Louis
Fabelier Mme Vve	Rougouffre Auguste
Ferran Jean	Rolland Edouard
Gallnier Mr	Schmutz Mr
Godin Charles	Sarrat Mme Vve Célestin
Gouffe Mr	Somin Mr
Guiraud Mme Vve Joseph	Tristani Mr
Herbert Louis	
Hary Martin	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 9 octobre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.
9 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme N. V. Histon vs. Robert L. Belden
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 171.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 4 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St-Philippe, mesurant à peu près 28 pieds de face à la rue Dumaine, sur environ 180 pieds, plus ou moins, de profondeur; le tout connu sous le numéro municipal 329 rue Dumaine.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1déc—1 8 15 22 29 jan4

George J. Friedricks vs. Valentine Leithman.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1036.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 24 décembre 1880, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Quatre certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville (ci devant ville de Jefferson), paroisse Jefferson, en cet Etat), désignés par les numéros un et deux, vingt-cinq et vingt-six, du carré d'îlet numéro sept, borné par les rues Magasins, Camp, Bellecastle et Dufossat. Les terrains Nos un et deux mesurent, chacun, trente pieds de face rue des Magasins, sur cent cinq de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain No un formant l'angle des rues Magasins et Bellecastle, et les terrains vingt-cinq et vingt six ont, chacun, trente-un pieds de face rue Bellecastle, sur cent-cinquante de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant. Cette propriété étant la même que le défendeur ici acquit par achat de Charles Briggs, par acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ci-devant notaire en cette ville, en date du 31 décembre 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23nov—23 30 déc7 14 21 24

Gustave Kreihs vs. Mme veuve Catherine Weltzel et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1061.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot numéro cinq de l'îlet sept cent quarante quatre, borné par les rues Espagne, Claiborne, Prosper ou Derbigny et l'avenue Washington, mesurant trente pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente-cinq pieds entre lignes parallèles, acquis le 3 décembre 1849 par acte pardevant Bienvenu, notaire.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 18

J. L. Nevers vs C. Carles.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 918.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI, 4 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Cinq lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Force, Nouveau St Bernard, Liberal et Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet No 48. Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 100 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Force et Nouvelle-Orléans. Le lot No 4 mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Force sur une profondeur de 100 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 3, 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue St Bernard, 47 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond. Le lot No 5 mesure 20 pieds 3 pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans 137 pieds 2 pouces et 6 lignes sur une ligne vers la rue Force 101 pieds 5 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne et 124 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, selon un plan fait par A. Armas en date du 10 mars 1875, déposé à l'étude de T. Buisson, notaire.
Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de la succession John Youenes par acte passé pardevant T. Buisson, notaire, daté du 7 octobre 1875, qui se trouve enregistré dans le livre 108 folio 27.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2nov—2 9 16 23 30—déc 4

Elmore Dufour, agent vs Julius Rohler.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1227.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 24 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Vingt-et-un terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par l'Avenue Hagan et les rues Conti, Bienville et Rendon, désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six, et mesurant comme suit, à savoir:
Les terrains Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent deux pieds quatre pouces et sept lignes, les terrains Nos 11, 12 et 13 chacun trente deux pieds de face à l'Avenue Hagan sur une profondeur entre lignes parallèles de cent deux pieds quatre pouces et sept lignes; les terrains Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 chacun trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face rue Bienville sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent deux pieds quatre pouces et sept lignes, les terrains Nos 24, 25 et 26, chacun trente deux pieds de face rue Rendon sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds onze pouces et cinq lignes.
2. Et dix terrains situés dans le dit Deuxième District et formant le carré entier borné par l'Avenue Hagan et les rues Promenade Carondelet, Conti et Rendon, le dit carré mesurant, selon plan de P. A. D'Hémécourt, en date du 23 mars 1876, soixante neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face sur l'Avenue Hagan, quatre vingt dix pieds, huit pouces et une ligne de face rue Rendon, trois cent vingt deux pieds et six lignes de face rue Promenade Carondelet et trois cent sept pieds, onze pouces et deux lignes de face rue Conti.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 nov—23, 30, déc. 7, 14, 21 et 24.

John L. Sterry vs. Thomas Ward.
ANCIENNE TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,708—maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 1023—En vertu d'un writ de saisie et vente au Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 4 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Lafayette, dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme le lot soixante dix neuf, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Fulton, Soraparu et Philip, selon le plan de Hugh Grant, anciennement voyer de la ville de Lafayette, en date du 2 février 1844 et déposé dans les archives de L. R. Kenny, anciennement notaire dans la Paroisse Jefferson en cet Etat, le dit lot de terre mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Rousseau, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles (au pied américain) conformément au dit plan.
Etant la même propriété acquise par le défendeur, dans l'affaire ci dessus par achat de Henry C. Thompson selon acte passé par devant Hugh Madden, anciennement notaire dans cette ville, en date du 1er février 1866.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4.

James P. Godefroy vs. Félicia Mouton
ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,756, transféré maintenant à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1316. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une maison en briques à deux étages, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Rempart, Esplanade et Bourgogne, mesurant plus ou moins trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et deux pouces.
Etant la même propriété acquise par la dite Félicia Mouton, par achat de Gabriel Depas, par acte pardevant O. DeArmas, notaire en cette ville, en date du 29 décembre 1871, enregistré dans le livre 102, fol. 44 du bureau de transfert de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 nov—19, 26, déc 3, 10, 17, 21.

Madame Eliza C. Tracy vs. Lazarus Tirche.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 800—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène (anciennement Edward), Annonciation, Terpsichore et Constance, désigné comme lot numéro vingt-six de l'îlet numéro vingt-neuf, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, voyer, en date du 3 janvier 1833, déposé comme plan numéro cinq, en l'étude de Jules Mossy, notaire.
Le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Melpomène, (anciennement Edward) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes, (au pied anglais) acquis par le défendeur de cette affaire par achat de Mme Joséphine Henderson, (femme de John Barkley par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, en date du 7 juin 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11nov—11, 18, 25—2, 9, 14 déc.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Finlay et Thompson vs. John N. Riley et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 936—En vertu d'un writ de fieri facias contre John N. Riley à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 31 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre désignés par les Nos 1 et 2, de l'îlet No 37, borné par les Avenues Verret et Atlantique et les rues Lapeyrouse et Socrate, les dits lots mesurent 51 pieds 7" de face à l'Avenue Atlantique, sur une profondeur et façade à la rue Lapeyrouse de 123 pieds 8" plus ou moins, ayant été acquis par le défendeur par acte pardevant A. Hero Jr. notaire, en date d'août 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 nov. 30—déc. 7, 14, 21, 28, 31

Emile Bonny vs Edgar Hincks.
ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9133, maintenant transféré à la Cour Civile de District, No 1328.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 22 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville, et mesurant vingt cinq pieds six pouces, mesure américaine de face à la dite rue Douane, sur cent six pieds, au pied français de profondeur.
La propriété ci-dessus décrite fut acquise du défendeur par achat de Mme Théotiste Le Carpentier, veuve de feu Alonzo Morphy et Paul Morphy, Mlle Helena Morphy, Edward Morphy et Mme Malvina Morphy, femme de John D. Sybrandt, les seuls héritiers selon la loi du défunt Alonzo Morphy, comme il est démontré dans un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le vingt-neuvième jour de décembre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 nov—20, 27,—déc. 4, 11, 18, 22.

Mary W. Henderson vs John Salisbury
ANCIENNE TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,284, maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1069.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 7 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Camp, Chestnut et Quatrième, le dit lot étant désigné par le No trois de l'îlet numéro soixante-dix-sept, borné comme il est ci-dessus mentionné. Le dit lot mesure trente pieds six pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds et sept lignes ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.
Acquis par le défendeur du plaignant de l'affaire ci-dessus par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 13 février 1875.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 nov—4 11 18 25—déc 2 7

Jean Baptiste Cier vs. Bernard Verger.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 920. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 7 décembre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désigné par le No Dix de l'îlet borné par les rues Moreau ou Chartres, Victory ou Decatur, Mandeville et Espagne.
Selon un plan dressé par C. A. Hedin architecte et ingénieur civil en date du 22 avril 1848 et déposé à l'étude de Lucien Hermann anciennement notaire en cette ville le dit lot de terre mesure cinq pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt quatre pieds.
Acquis par le défendeur dans l'affaire ci-dessus de Albous Verger et Verger selon un acte passé pardevant M. L. Ducros, notaire en cette ville, le 13 avril 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4nov—4 11 18 25—2 7déc.

VENTE DE CONSTABLE.

James Jones vs Charles Rewald.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 154.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus désignée, numérotée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville LUNDI 6 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir: Deux (2) certaines portions de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances situées dans le Troisième District de cette ville désignées sous les Nos 4 et 5 de l'îlet No 9 qui est compris entre les rues St Claude, anciennement Bons Enfants, Presse, Marais, anciennement Morales, et St. Ferdinand, d'après un plan de L. H. Pilié, le lot No 5 formant le coin des rues St Claude et Presse, les dits lots mesurant chacun 24 pieds de face à la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans. 4 nov—11 18 25 6 déc

J. J. Foley, Mme Ellen Martin, subrogée vs Paul Avvine et Leonard Avvine
PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS, No 70.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, Vendredi le 24 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Derbigny et Roman, le dit lot de terre à 25 pieds de face à la rue Roman, sur une profondeur et façade de 49 pieds à la rue Lapeyrouse, selon un plan dressé par Arthur De Armas et annexé à un acte passé le 17 juillet 1879, pardevant R. J. Kerr, notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
23nov—30 7 14 21 24déc. Constable.

S. Saloy vs. Octave Fey.
DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 413—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 130 rue Marais, Deuxième District de cette ville, SAMEDI 11 décembre 1880, à 11 heures du matin.
Un lot de meubles et divers effets mobiliers.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable.
30nov—30 déc 11

E. M. et R. J. Montgomery vs A. L. Gervin.
PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 515.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans je procéderai à la vente à l'encan dans mon entrepôt, coin Toledano et Tchoupitoulas, JEUDI, 2 Décembre 1880 à midi, des propriétés suivantes, à savoir:
Un lot de meuble, selon un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
21 nov—21, 27, déc. 2. Constable.

James W. Kennedy vs. Edward Joseph—No 312.
James W. Kennedy vs Mme Fitcher.—No 313.
DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 101 rue St Louis, entre celles Bourbon et Dauphine, Deuxième District de cette ville, MARDI le 7 décembre 1880, à 11 heures du matin:
Deux lots de meubles et divers objets mobiliers.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable.
27nov—25 30—7déc.

REUNION DE CREANCIERS.

Daniel Rametti vs Ses Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 1417—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du demandeur sont convoqués pardevant Octave Morel notaire à son bureau No 5 rue Carondelet, le cinquième jour de janvier 1881 à midi à l'effet de délibérer sur la demande d'atermoiement et de décider, si elle sera accordée; que J. A. Nixon Jr., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre la personne et les biens du demandeur soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1880.
Signé: HENRI L. LAZARUS juge.
Pour copie conforme:
H. MIESTER, greffier.
30nov—30, déc. 14. 29.

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs en détail,
No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart
A vendre au détail:
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

50 barriques Vin de B. P. Bordeaux	à	gallon. $1 00
California Zinfandel No 1		80
" No 2		70
Claret		60
Vin blanc, Gutedel		1 00
Riesling		90
Hock		75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.
Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

Fabricants de sucre et Brasseurs.
1851..... BONNABEL..... 1880
BI-SULFITE DE CHAUX
VINGT-NEUF ANNÉES consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de Chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des JUS DE CANNE. Tous les brasseurs du nord et de l'ouest font également usage du bi-sulfite.
Demandez les circulaires accompagnées de renseignements à
H. BONNABEL
5oct—3m 37 rue North-Peters

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée dans le Deuxième District.
Rue St-Philippe, entre Roman et Derbigny.
Succession de Marie Antoinette Freyd, No 251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—VENDREDI, 31 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un décret de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 novembre 1880, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'îlet K, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Derbigny et Roman; ledit lot de terre mesure 31 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces et 3 lignes, selon un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire, le 10 mars 1837, la dite propriété a été achetée par la défunte Marie Antoinette Freyd par acte passé le 29 octobre 1840 pardevant Joseph Cuvillier, notaire.
Conditions—Comptant—Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par l'acquéreur en plus du prix d'adjudication. L'acquéreur sera en outre requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Ant. Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.
30nov—30 déc 4,14,21,28,31

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
RÉSIDENCE ÉLÉGANTE ET CONFORTABLE AVEC BEAUX TERRAINS,
COIN DES RUES TROISIÈME ET CHESTNUT,
Dans un voisinage charmant.
Succession de Mme Mary Ann Marshall, veuve de Hanson B. Creasp, décédée.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossier No 14. Pour un partage.
A LONGS TERMES. A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.—W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 4 décembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er novembre 1880. Dossier No 14, pour le compte de la succession de Mme Mary Ann Marshall, épouse de Hanson B. Creasp, décédée, à l'encan il sera vendu:
UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 89, borné par les rues Troisième, Seconde, Chestnut et Coliseé, (anciennement Plaquemine) étant des parties des lots 1, 2, 3 et 4 mesurant à peu près 86 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Troisième sur une profondeur et façade à la rue Chestnut d'environ 112 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins, conformément à un plan dressé par R. F. Nichols, architecte, en date du 23 janvier 1847, et déposé comme plan No 46 dans le bureau de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, et a été acheté comme suit, à savoir, les dits lots Nos 1 et 2 de Joseph D. Phelps, conformément à un acte pardevant E. C. Lewis, anciennement notaire en cette ville le 8 décembre 1854, et les dits lots Nos 3 et 4 par achat de Harriet Eugénie Levoi, épouse de Philip Fla, conformément à un acte pardevant L. R. Kenny, anciennement notaire le 16 août 1851.
Les améliorations comprennent une résidence en bois, à deux étages, confortable et recouverte en ardoises, contenant corridor, aile et deux étages dans le fond, à deux étages, gaz, cuve, etc., Wing Verandah en fer, etc.
Termes et conditions.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêts et toutes les clauses usuelles de garantie du jour de la vente y inclus hypothèque spéciale avec privilège de vendeur 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfert de la police. Les paiements à crédits devront être divisés en billets au gré des parties intéressées. 10 0/0 du montant de l'enchère devant être payé comptant sur les lieux, pour lier la vente. L'acquéreur assumant en outre de l'enchère les taxes dues et exigibles en 1881.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
2 nov7 14 21 28 4 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété à Carrollton faisant face à l'Avenue St Charles.
Successions consolidées de Thomas Clavey et de son épouse, tous deux décédés.
Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans. Dossier No 1075.
A des conditions faciles à l'encan.

PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 11 décembre 1880, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 mars 1878, et signé le 11 avril 1878, dossier No 40 069 et d'un ordre supplémentaire ou amendé de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté du 4 novembre 1880, dossier No 1075 dans l'affaire des successions consolidées de Thomas Clavey et sa femme tous deux décédés pour effectuer un partage, à l'encan il sera vendu:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville (anciennement ville de Carrollton) dans l'îlet No 23, borné par l'Avenue Canal, l'Avenue St Charles, (anciennement rue Première), les rues Short et Hampson, désigné par le lot No 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de 125 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.
Termes et conditions—La moitié comptant sur les lieux et le reste à un an des billets divisés en quatre coupons à la convenance des parties intéressées, avec 8 pour cent d'intérêt et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur du jour de la vente. Les clauses d'assurance et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, devant être incluses dans l'hypothèque.
Acte de vente pardevant A. Hero Jr. notaire, aux frais des acquéreurs, en outre des taxes dues et exigibles en 1881.
7 Nov.—7, 14, 21, 28, Déc. 5 et 11.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lizzie Dooner.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 1370 Division—Attendu que Mar. Jane Penney a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Lizzie Dooner décédée intestate avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 nov.—27, déc 2, 7.

Succession de John Peter Gaerdner.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 81—Division "B" Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 nov—4 8 déc

E. V. Hitch vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 1435—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William A. Bradley syndic, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30nov—30 déc4 8

Succession de John F. Randolph.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 1,447—Division—Attendu que Virginia B. Randolph a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feu John F. Randolph, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 nov—4, 8 déc

Succession de Jean Baptiste Cabos.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1312.—Division C—Attendu que Mme Marie Couget, Veuve de J. B. Cabos a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Jean Baptiste Cabos, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24nov—24, 28, déc. 3.

Successions de Mr et Mme Jacinto Lobrano.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1332—Division—Attendu que Frank Lobrano, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif pour la succession de feu son père Jacinto Lobrano, et pour des lettres d'administration pour la succession de sa mère décédée intestate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 nov—23, 28—2 déc

Succession de Gustavus Schmidt.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1336. Division "A." Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Félix O. Schmidt, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi ledit administrateur soit déchargé.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 nov—23, 28—2déc.

Succession de Michael Kilbride.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 1419—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Honora Kilbride, tutrice administrant dans la succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 nov—déc 2, 7.

Succession de Mary Ann Dunn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 770 Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Rev. Thomas J. Kenny, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 nov—27,—2,7déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

VENTE DE SYNDIC.
Morceau de terre de valeur dans la paroisse de Vermillion.
Thos. S. Johnson vs. ses Créanciers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale — MARDI, 4 janvier 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre émis par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 19 octobre 1880.
Un certain morceau de terre formant une partie de l'actif de la dite faillite, situé dans la paroisse de Vermillion, Etat de la Louisiane, connu comme les lots "Un," "Deux," "Trois," "Quatre," "Cinq," "Six," "Sept" et "Huit" contenant Trois Cent Vingt-Deux 96/100 Arpents, étant le No 1/2 de Section 21, T 12, S. R. 2 Est étant la même propriété acquise par le dit insolvable Thos S. Johnson de John A. Brookshier et Zanila Brookshier, sa femme, conformément à un acte de vente pardevant Leo Perret, Recorder de la dite paroisse, le 20 avril 1877.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. Abat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1 déc—11, 18, 24, 31 déc, 4 janv

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Magasin de valeur en briques dans le Deuxième District,
No 144 rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson.
Succession de Barbara Nusbaum, épouse décédée de Fridolin Dinkel, No 375, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—LUNDI, 27 décembre 1880, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans en date du 19 novembre 1880, la propriété ci après décrite.
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 4, dans le carré compris entre les rues Chartres, Vieille Levée ou Décatur, Toulouse et Jefferson, sur un plan de Trastour daté du 7 janvier 1841, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire.
Le dit terrain mesure au pied anglais, 16 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres sur 43 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Toulouse—42 pieds 11 1/2 pouces de profondeur sur la ligne opposée et 18 pieds 2 pouces sur la ligne de derrière parallèle à la rue de Chartres, avec l'usage en commun de quatre autres propriétés adjacentes, d'une allée s'ouvrant sur la rue Toulouse et s'étendant de façon à former la ligne de division entre chaque propriété. Les améliorations comprennent ce magasin de valeur en briques à deux étages, avec verandah en fer de face, installations de magasin gas, waterwork dans la bâtisse, etc et porte le No 144 rue de Chartres. Etant la même propriété acquise par le dit Fridolin Dinkel de Ramon Viosca, par acte exécuté le 22 juin 1866, pardevant O. Drouet alors notaire en cette ville.
Conditions.—Un demi comptant, le reste à un crédit d'un an avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente ou un billet garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer les honoraires de l'avocat au taux de 5 0/0 sur le montant de la réclamation en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement de toute partie du prix de la vente et aussi assumer le paiement des taxes de la dite propriété payables en 1881 et aura le droit de payer le prix de la vente en totalité au comptant s'il le juge convenable. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23nov—23 30—7 14 21 26déc.

Terrain amélioré dans le Troisième District, dans la rue Union, entre les rues Morales et Urquhart.
Succession de John Pors. No 441.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI 27 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans en date du 22 novembre 1880 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies et avantages y appartenant. Le dit terrain est situé au nouveau faubourg Marigny, troisième district de cette ville dans l'îlet No 257 compris entre les rues Morales, Urquhart, Union et Bagatelle, sur le plan primitif dudit nouveau faubourg Marigny, lequel plan est déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme la partie ouest du lot primitif de la ville No 217, il a au pied français 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Termes et conditions.—La moitié comptant; le reste à un an de crédit en un billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt l'an de la date à parfait paiement, la clause pénale de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour recouvrement du montant du dit billet. Le tout devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses, transférer la police d'assurance au porteur du billet et payer toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1880. Il devra en outre faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur.
23 nov—23 30—déc 7 14 21 26

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.
No 151 rue Toulouse entre Remparts et Bourgogne.
Succession de Victor H. Loez, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 88.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 18 décembre 1880 à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 8 novembre 1880 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Remparts, St. Pierre et Bourgogne mesurant 45 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds, borné du côté droit par la propriété appartenant (ou anciennement) à M. Dausse du côté gauche par la propriété appartenant ou anciennement à M. Nagel et dans le fond par la propriété appartenant (ou anciennement) à M. Bourdes lequel dit lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme le 151 de la rue Toulouse, a été acquis par feue Mme Adeline Loez, (née Lerader) la mère décédée ainsi la défunte, de Simon G. Daumer, par acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 23 mars 1859, et le dit Victor H. Loez a acquis la propriété en question par héritage de sa feue mère, dame Adeline Loez dans la succession fut ouverte dans la 2me Cour de District, dossier No 29,180.
Termes et conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans payable en paiements égaux et représenté par deux billets ou plus comme il sera convenu au moment de la vente, portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses usuelles de non aliénation et honoraire d'avocat. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell aux frais de l'acquéreur.
11nov—11, 18, 25—2 9, 16 18déc

Propriétés améliorées dans le Troisième District,
Coin des rues Remparts et Clouet,
Rue Clouet, entre celles Remparts et Bourgogne.
Rue Remparts, entre celles Clouet et Louisa.
Succession de Bernard Wellmeyer.
No 431, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu et conformément à un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, "Division D", signé le 10 novembre 1880, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un lot de terre avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Bourgogne, Louisa et Remparts, désigné par la lettre B sur un plan annexé à l'acte de vente de la succession de Mlle Bertrand à H. C. Miller, par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 7 novembre 1879. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 135 pieds 9 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt de la succession de Mlle Bertrand, par acte pardevant A. J. Lewis, notaire, le 5 novembre 1879.
2° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent, situés dans le 3me District de cette ville bornés par les rues Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, désignés par les lettres C, D, E et F sur le même plan mesurant comme suit: le lot C mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds; le lot D mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds; le lot E mesure 35 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds et de face à la rue Remparts et forme l'encoignure des rues Clouet et Remparts, le lot F mesure 41 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 95 pieds.
Les quatre lots de terre ci-dessus sont une subdivision de trois lots de terre désignés par les numéros 5, 6 et 7, qui ont été achetés par le défunt comme suit: le lot 5 à une vente faite par le shérif de cette ville, le 24 février 1872, enregistré dans le livre 101 fol 263, dans le bureau des transferts et dans le bureau de l'annotateur, livre Q, folios 241, 246 en vertu d'un writ lancé dans l'affaire de A. Rocherau & Cie. vs. E. Eichelberger, No 3096, Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. Le terrain No 6 fut acquis en échange avec E. Eichelberger, en vertu d'un acte passé pardevant O. DeArmas, notaire le 30 avril 1867. Le terrain No 7 fut acquis de Mlle Bertrand, par acte passé pardevant O. DeArmas, notaire, le 1er décembre 1865.
3° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres G et H dans le carré d'îlet borné par les rues Clouet, Remparts, Louisa et St-Claude, et mesurant comme suit: le terrain G, 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face rue Clouet, sur 92 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur et de face rue des Remparts, ainsi que le magasin avec installations et comptoirs, formant l'angle des rues Remparts et Clouet, le terrain H, 35 pieds 7 pouces de face rue des Remparts, sur 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les deux terrains furent acquis par le défunt en question de Hermann Schroeder, par acte passé pardevant B. Phillips, notaire, le 26 janvier 1854.
Conditions: 1/3 comptant et le reste à un et deux ans de crédit payable en sommes égales par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par le lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente devant renfermer les clauses usuelles d'assurance, d'honoraires d'avocat, etc, etc. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 nov—18,25,2,9,16,18 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Magnifiques laitières.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 7 décembre 1880, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, à côté du café de M. Jean Marie
50 belles vaches laitières de race extra, toutes avec des veaux, de magnifiques laitières habituées et nourries à l'écurie depuis deux mois.
Conditions—Jusqu'à $100 comptant.
de $100 à $150, trois mois.
de $150 à $250, six mois;
de $250 à $350, neuf mois;
et de $350 à $500—un an de crédit, en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 3 déc—3,4,5,7

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE SANS RESERVE
de l'HABITATION "ELISKA" connue autrefois comme l'Habitation "AURORA"
UNE HABITATION SUCRIÈRE ET RIZIÈRE
de choix dans la paroisse d'Orléans, à environ 4 milles de la ville
Sur la rive droite du fleuve Mississippi
Et
A une très petite distance au-dessous du dépôt et des ateliers du Morgan Great Texas Rail Road avec une façade considérable le fleuve, propre à de grands établissements commerciaux, à des Chantiers de Marine et à de[illegible]
De grande valeur et d'un avenir assuré ce terrain est également admirablement propre pour l'élevage des bestiaux et l'établissement de jardins potagers et d'orangeries.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp — JEUDI, 16 décembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles il sera vendu à l'enchère publique—
Cette habitation sucrière de très grande valeur connue comme l'Habitation Eliska ou Aurora située dans la paroisse d'Orléans sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans. Cette terre a environ 25 1/2 arpents de face sur le fleuve Mississippi quatorze desquels situés du côté supérieur, ont une profondeur de 70 arpents et les autres, une profondeur de 75 arpents—faisant un total d'environ 2300 arpents de superficie de terres à sucre et à riz de la meilleure qualité.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une sucrerie et une purgerie en briques et couvertes en ardoises, à pignons en bois fournie des appareils d'une machine à vapeur, d'un moulin à sucre, une trainée de chaudières, un grand hangar à cannes, couvert en ardoises, une étable pour soixante mulets, une écurie, des cabanes pour travailleurs, une forge, un bon débarcadère, un entrepôt, une grande maison de résidence à deux étages, très agréable avec de grandes galeries et de magnifiques appartements, remise et écurie, couvertes en ardoises, cuisine en bois, ainsi que d'autres dépendances, une maison très confortable pour l'économe avec galerie et cuisine. Egalement une bonne machine à desséchement fonctionnant bien et autres bâtisses en bois servant à la récolte du riz.
Six cents arpents dans le fond de l'Habitation ont été plantés de riz et loués à raison de six piastres l'arpent équivalant à $3600 par an. Le bail de cette partie de la terre expire le 31 décembre 1880.
Il y a environ 200 arpents plantés de cannes à sucre. La plus grande partie de ces cannes est du plant qui a été mis en terre cette année et dont une partie a été mise en matelas. Une grande quantité de fèves a été plantée et recouverte pour fumer la terre. Il y a un verger d'environ 500 jeunes orangers, dont une partie est en rapport. Egalement 20 gros pacaniers, des pruniers des pêchers, des noyers, des figuiers et d'autres arbres tous en rapport. La terre est bien boisée de cyprès frênes etc. Il y a en outre un bon pâturage et un bon magasin d'épiceries, etc.
Avec l'habitation il sera vendu 10 mulets et les instruments aratoires, tels que: charrettes, charrues, herses, bêches, pelles, haches, houes, couteaux à cannes, une machine "Champion" à moissonner, des harnais des outils ainsi que le foin et le maïs qui se trouvent sur place et qui suffiront amplement aux besoins d'une année.
Une partie de la terre est cultivée en légumes, et, en vertu d'un arrangement, le jardinier doit avoir droit à la moitié de la récolte actuelle comme compensation de ses services et de ses soins. Cette culture acquiert de l'importance grâce aux facilités de transport que l'on a maintenant avec le Nord, l'Est et l'Ouest et elle promet de donner des bénéfices supérieurs ou au moins égaux à ceux des grandes cultures.
La terre étant en excellent état de culture et la route à proximité de la ville avec de bons chemins pour y aller et pour transporter les produits de l'habitation, le prix fixé de cette propriété doit constituer un placement sûr et rémunérateur. Possession en sera donnée le 1er janvier 1881. La maison de résidence ne sera livrée que quinze jours après la conclusion de la vente.
Les personnes désireuses de visiter l'Habitation pourront le faire en s'adressant à l'encanteur ou sur les lieux.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, l'option étant laissée à l'acquéreur d'augmenter la somme à payer comptant et de réduire la portion à solder à terme et le dernier portion devra être subdivisée en billets d'un montant égal, payable tous les quinze jours au vendeur portant toutes les clauses usuelles et spécialement par hypothèque et privilège du vendeur portant un intérêt de 8 0/0 à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses et améliorations devant être assurées pour pas moins de deux tiers de leur valeur et les polices transférées au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Titre parfait.
L'acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.
17 nov—au21 26 27 28—4,5,11,déc,ai16

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Ilet de terre sur l'Avenue St Charles
—ET—
Une résidence (cottage) dans le Troisième District.
Succession de C. A. W. Multhack—No 1163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI 18 décembre 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles en vertu d'un décret de l'Honorable A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, rendu le 13me jour de novembre 1880, il sera vendu à l'encan dans l'affaire de la succession de C. A. W. Multhack les propriétés ci après décrites, à savoir:
1. L'îlet ou portion de terre situé dans l'îlet borné par les rues Nayades ou l'avenue St-Charles, Prytania, Amelia et Antoine, mesurant 7 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue St-Charles 417 pieds 6 pouces de face sur la rue Antoine, 42 pieds de face à la rue Prytania et 419 pieds de face à la rue Amelia. Le tout selon un certificat de H. C. Brown, voyer de la ville de Jefferson, en date du 12 février 1860 annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward Barnett notaire, en date du 19 mars 1870.
2—PROPRIETE DU TROISIEME DISTRICT.
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, anciennement Grands Hommes, Bourbon, anciennement Bagatelle, Bourgogne, anciennement Craps, et Union, mesurant plus ou moins au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Dauphine, sur une profondeur et les façades de 60 pieds à la rue Dauphine et formant le coin Nord est des dites rues. Les améliorations comprennent un joli cottage presque neuf en bois à un étage avec mansarde, avec un grand corridor au centre, une cuisine en bois à deux étages à proximité de trois lignes de chemins de fer urbains, à cinq carrés de la rue de l'Esplanade.
Termes et conditions de la vente—Pour la propriété foncière un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant un intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les améliorations devront être pleinement assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets, et les acquéreurs devront assumer en sus du montant de leurs enchères le paiement de toutes taxes dues en 1881.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Marcel T. Ducros, notaire, 18 rue Royale.
14 nov—14 20 27—déc 4 11 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'HABITATION SUCRIÈRE PHILLIPS.
Près de Centreville, dans la Paroisse Ste Marie,
A l'encan, pour clore une Succession.
Succession de ROBERT McDOWELL.
No 41 608—Ci-devant Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans maintenant transférée au No 1341 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux No 17 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans—MERCREDI, 29 décembre 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de vente accordé par la ci devant Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans rendu dans l'affaire ci-dessus le 10 janvier 1880 il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Ce certain morceau de terre établi comme habitation sucrière située dans la paroisse Ste-Marie dans cet Etat, près de la ville de Centreville et connu sous le nom de HABITATION PHILLIPS ayant 200 arpents de superficie plus ou moins, bornée en partie au nord par les terres de Mme Shakespeare Allison, et en partie par les terres de Mme Cary et autres, à l'est par les terres de A. D. Stewart, maintenant celles de Constant A. Byrne, au sud par les terres de la succession de feu J. E. Lacy, et à l'ouest par le chemin de Bayou Salé, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant maison de résidence, quartiers, granges, écuries, sucrerie, moulin, machines, bouilloires et tous autres accessoires, ustensiles d'habitation, instruments aratoires, mules, charrettes, mais, &c, qui s'y trouvent maintenant et qui appartiennent à l'habitation, et assez de plant de cannes pour planter à peu près 20 arpents, aussi à peu près 30 arpents de souche.
Conditions—Comptant, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment et lieu de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Eustis, notaire.
25 nov—25—déc 4, 11 18, 25 28, 29

PAR B. ONORATO.

Montres et chaînes en or, linge de corps, chinoiserie et objets de Bohême, savons pour toilette, meubles de maison, bail &c.
Succession de Ernest Lefebvre — No 1140 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux, 45 rue Royale—MERCREDI, 8 décembre 1880, à 10 1/2 heures du matin, au local No 41 rue Royale, entre celles Douane et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 26 novembre 1880, les objets et demeure décrits, à savoir
Le contenu du magasin No 41 de la rue Royale, comprenant meubles de maison de tous genres, linge de corps, chinoiseries, objets de Bohême, savons pour toilette, montres et chaînes en or, bijouterie; aussi le privilège du bail du dit magasin expirant le 30 septembre 1881, à raison de $75 par mois payables d'avance.
Conditions comptant sur les lieux.
27nov—27—déc4,8